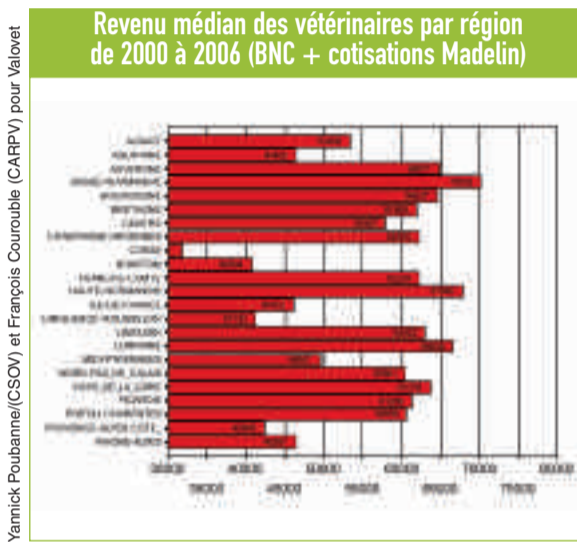
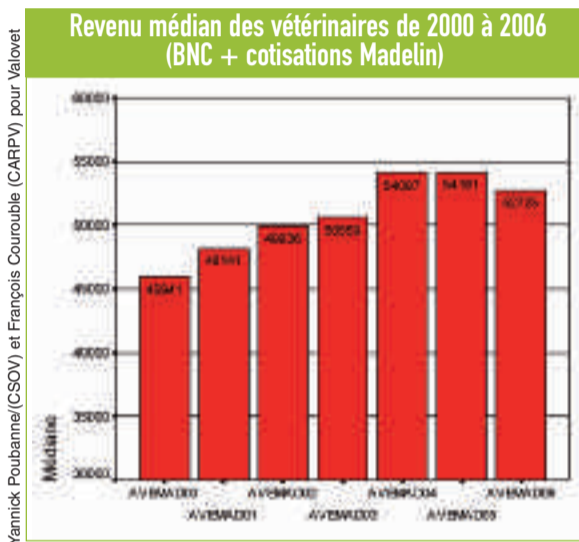


Coup de frein confirmé en 2006 sur l'évolution des revenus des praticiens

Michel JEANNEY

>> Analyse

L'analyse par le groupe Valovet des revenus des praticiens vétérinaires enregistrés en 2006 par la CARPV* révèle un léger recul après une année 2005 déjà insatisfaisante. L'explication résiderait notamment dans une année 2004 particulièrement bonne, à l'origine de charges payées par les confrères en 2006. Les régions de productions animales dominent le classement, tandis que les femmes vétérinaires pâtissent encore de fortes disparités par rapport à leurs homologues masculins, liées à plusieurs facteurs comme le temps de travail.



2006 n'a pas été une année faste pour les revenus des vétérinaires praticiens libéraux. Si l'on en croit les chiffres de la CARPV* analysés par le groupe Valovet, leur revenu a légèrement régressé par rapport à 2005.

Avec 57 703 €, le revenu moyen a ainsi diminué de 0,08 % par rapport à 2005. Le recul est plus marqué si l'on prend le revenu médian comme référence : - 2,65 % (52 725 €). Pour mémoire, la valeur médiane est celle séparant la population étudiée en deux : 50 % des vétérinaires gagnent moins et les 50 % autres gagnent plus. Evidemment, la contre-performance est plus aiguë si l'on tient compte de l'inflation.

Reflet de la réalité de la rentabilité économique

Les données diffusées par Valovet et la CARPV correspondent aux revenus BNC auxquels sont

réintégrées les charges sociales facultatives dites cotisations Madelin. Cet indice a le mérite de refléter la réalité de la rentabilité économique des entreprises vétérinaires hors influence des décisions d'assurances individuelles.

Le groupe Valovet l'étudie sur une cohorte de 7 102 vétérinaires enregistrant des revenus réels depuis 7 ans en continu (2000-2006). Sont, en effet, écartées, de la population totale des vétérinaires praticiens, les deux extrêmes, notamment ceux en début d'activité ou ceux déclarant plus de cinq fois le plafond de la Sécurité sociale (soit 166 380 €).

Temps partiel chez les femmes

La régression de 2006 est d'autant plus préoccupante qu'elle intervient après une année 2005 marquée par une stagnation en

terme de revenu médian par rapport à 2004 (+ 0,12 %), voire de recul concernant le revenu moyen (- 1,13 %).

Valovet explique cette évolution par une année 2004 exception-

nelle (conséquences partielles de l'épisode de rage à Bordeaux ?), en progression de 7 % par rapport à 2003 tant pour le revenu médian que pour le revenu moyen. Les vétérinaires ont ainsi payé en 2006 leurs charges obligatoires calculées sur cette année n - 2 particulièrement florissante.

Entre les revenus des femmes et ceux des hommes, on retrouve, en 2006, la forte disparité observée depuis que les données de la CARPV sont publiées : 35 711 € versus 57 446 € pour le revenu médian et 40 121 € versus 61 620 € pour le revenu moyen.

La Basse-Normandie en tête

Ce différentiel marqué s'expliquerait par un recours au temps partiel plus fréquent chez la gent féminine, même en secteur libéral. En outre, elle constitue une population plus jeune qui, de surcroît, exerce plus volontiers une activité « canine » réputée générer des revenus plus faibles.

L'analyse par région montre des revenus plus élevés au nord de la Loire, ainsi que dans les régions de productions animales.

La Basse-Normandie arrive ainsi en tête du classement des revenus médians avec 70 202 €, soit un différentiel de quelque... 20 000 € par rapport à la popula-

tion totale. Elle est suivie de près par la Haute-Normandie (67 840 €) et la Lorraine (66 628 €).

Corse et Dom-Tom exclus, les revenus médians les plus faibles sont déclarés en Languedoc-Roussillon (41 136 €), en région Paca (42 409 €) et en Ile-de-France (46 102 €).

Toutes les classes d'âge en recul

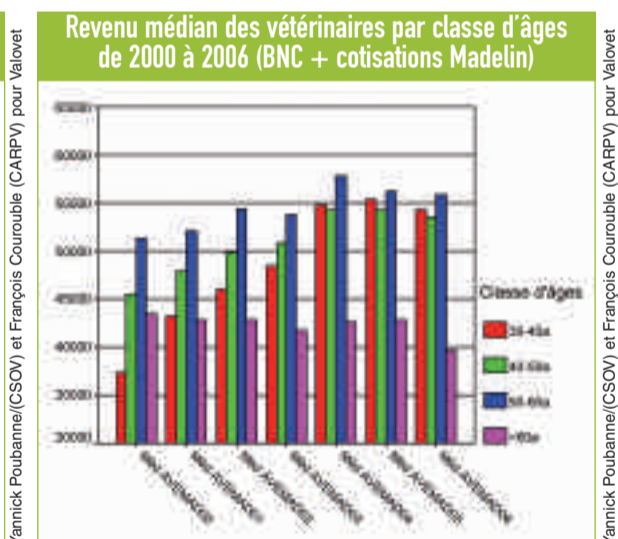
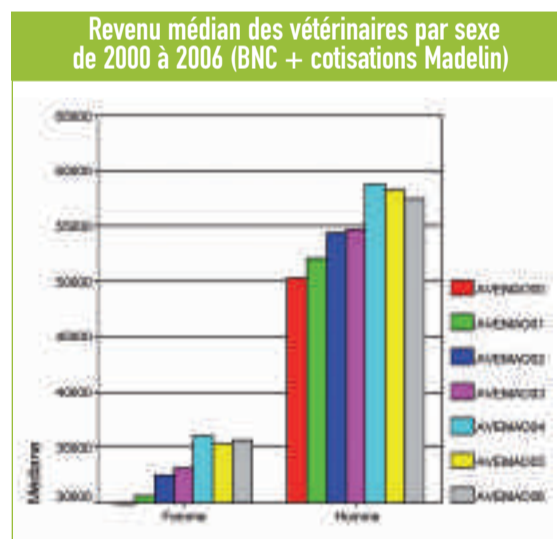
Toutes les classes d'âge enregistrent un recul en 2006. Sans surprise, la médiane la plus faible est relevée chez les plus de 60 ans.

En mal d'explication, Valovet est intrigué par la classe d'âge 30-40 ans qui, depuis 2004, affiche des revenus plus élevés que ceux de la classe des 40-50 ans. Elle réduit ainsi son écart avec les 50-60 ans, parmi lesquels on compte les confrères les plus aisés. Ce point sera analysé plus en détail ultérieurement.

Le groupe de travail rappelle que 10 % des confrères libéraux gagnent plus de 100 000 €.

Pour l'avenir, l'optimisme est plutôt de mise, avec des revenus probablement en hausse pour 2007. ■

*CARPV : Caisse autonome de retraite et de prévoyance vétérinaire.



Valovet maintient le cap

Amener les confrères à gagner mieux leur vie tout en améliorant leur confort d'exercice, c'est l'objectif du groupe Valovet qu'a rappelé le président du SNVEL¹, Rémi Gellé, le 13 mars, à l'occasion de la présentation des revenus 2006 des praticiens libéraux.

Créé en 2006 à l'initiative de Rémi Gellé, Valovet est un groupe de réflexion sur la valorisation du vétérinaire et de ses actes, tant sur le plan individuel que collectif, au niveau quantitatif (économique) comme au niveau qualitatif (humain).

Le SNVEL a souhaité y réunir plusieurs organisations socioprofessionnelles vétérinaires : SNVEL, CSO², CARPV³, Afvac⁴, Avef⁵, SNGTV⁶ et Vétos-Entraide.

Des outils pour progresser

Valovet s'est assigné comme tâche de dresser un état des lieux de la profession et d'étudier les évolutions. A terme, le but est de doter la profession d'outils en vue d'une progression individuelle et collective.

Cette évolution passe par l'information et la formation de l'ensemble des confrères. 500 praticiens ont déjà assisté à une

réunion Valovet depuis l'existence du groupe de travail.

Parmi les travaux en cours, outre l'élaboration d'un tableau de bord de la profession, figurent d'autres chantiers comme une étude sur les assurances animales et leur intérêt pour l'exercice vétérinaire. **M.J.**

¹ SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

² CSO : Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires.

³ CARPV : Caisse autonome de retraite et de prévoyance vétérinaire.

⁴ Afvac : Association française des vétérinaires pour animaux de compagnie.

⁵ Avef : Association vétérinaire équine française.

⁶ SNGTV : Société nationale des groupements techniques vétérinaires.

>> GROS PLAN

Les cotisations Madelin en constante augmentation

L'étude de l'évolution des charges sociales facultatives dites cotisations Madelin révèle une augmentation constante depuis 7 ans, trahissant le besoin croissant des confrères de se protéger. L'effort de cotisation passe ainsi d'un peu plus de 1 000 € par vétérinaire en 2000 à plus de 2 200 € en 2007 en valeurs médianes et de 1 700 € à 3 300 € en valeurs moyennes.

Bien que déclarant des revenus BNC nettement inférieurs, les femmes vétérinaires cotisent presque à égalité de leurs homologues masculins.

Ces cotisations progressent dans toutes les classes d'âge, les plus jeunes épargnant cependant moins que leurs aînés, les plus de 60 ans mis à part. **M.J.**